

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2027-2028 – CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE CYCLES SUPÉRIEURS

	Trimestre automne 2027	Trimestre hiver 2028	Trimestre été 2028	Demi-trimestre mai-juin 2028	Demi-trimestre juillet-août 2028
Journée d'accueil	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Début du trimestre	30 août	5 janvier	1 ^{er} mai	s/o	s/o
Activités de la Rentrée	1 ^{er} et 2 septembre	s/o	s/o	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	7 septembre	5 janvier	1 ^{er} mai	s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre ¹	21 janvier ¹	21 mai ¹	s/o	s/o
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	15 septembre ²	21 janvier ²	21 mai ²	s/o	s/o
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2028)	21 janvier (stage été 2028)	15 mai (stage automne 2028)	s/o	s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.				
Fin des stages coopératifs	17 décembre	14 avril	11 août	s/o	s/o
Fin du trimestre	23 décembre	28 avril	25 août	s/o	s/o
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	29 et 30 avril	26 et 27 août	s/o	26 et 27 août
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES					
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 6 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 30 septembre Jour de l'Action de grâce : 11 octobre	Vendredi saint : 14 avril Pâques : 15 au 17 avril	Journée nationale des Patriotes : 22 mai Journée nationale du Québec : 23 juin Fête du Canada : 30 juin	Journée nationale des Patriotes : 22 mai Journée nationale du Québec : 23 juin	Fête du Canada : 30 juin
Journée réservée aux activités étudiantes	2 septembre	19 janvier	s/o	s/o	s/o
Semaine de relâche	25 au 29 octobre	28 février au 3 mars	s/o	s/o	s/o
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	18 septembre	s/o	s/o	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	19 au 22 mai	19 au 22 mai	s/o

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le <https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/>

Note 1 : ou selon les dates prévues en conformité avec l'article 4.1.5 du Règlement des études (Règlement 2575-009)

Note 2 : ou selon les dates prévues en conformité avec l'annexe 6 du Règlement des études (Règlement 2575-009)